

Chers Amis

- Nous sommes très heureux de vous accueillir pour notre traditionnel rendez-vous de début d'année.
- Sachez que nous attachons une grande importance à cette rencontre et votre venue est une marque d'intérêt très appréciée par les élus.
- Merci pour leur présence :
 - Madame Françoise DE ROFFIGNAC conseillère départementale de notre canton Saintonge Estuaire et vice-présidente du Département.
 - Excusé : Monsieur Loïc Girard, maire de Gémozac, Président de la communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, et conseiller départemental de notre canton.
 - Maire de Montpellier de Médillan Thierry GEORGEON
 - Excusé : Messieurs de la Gendarmerie du Groupement Cozes-Gémozac.
 - Messieurs les Pompiers de Cozes (Vincent BILLAUD / Anthony COUNIL)
 - Excusé : Monsieur Bastien Tavernier le Directeur de l'Ecole primaire de Saint André de Lidon
 - Madame Véronique LAPREE, Conseillère Région Nouvelle Aquitaine.
- Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chaleureux en vous souhaitant une année 2024 de paix d'espoir de bonheur et de santé !
- Si cette rencontre s'adresse à tous les habitants, elle est aussi l'opportunité de faire connaissance avec les nouveaux résidents que nous inviterons à se présenter en fin de cérémonie auxquels nous souhaitons la bienvenue.
- Elle s'accompagnera en fin de séance d'une mise à l'honneur de nos jeunes de St André qui ont obtenu en juin 2023 le diplôme de fin de cycle (BEPC , CAP ou celui du Baccalauréat)
- Avant de Poursuivre, à l'attention en particulier des nouveaux résidents, je propose de présenter l'équipe municipale élue en 2020 qui m'accompagne.

Elle se compose de 15 conseillers (8 femmes + 7 hommes) comme l'impose la loi pour les communes de notre strate de population.

	Métier	Fonction	En charge
Christelle HURTADO	Infirmière	1 ^{ère} Adjointe	Urbanisme Finances
Jean-Luc HANNY	Agent Territorial Retraité	2 ^{ème} Adjoint	Fiance / Travaux Bâtiments – voirie – espaces verts – réseaux - matériels
Dominique DEWOST	Formatrice Retraîtée	3 ^{ème} Adjointe	Affaires scolaires et Sociales Finances + déléguée CDC
Nicole MAURIN	Cadre en publicité Retraîtée	Déléguée	Communication
Eric BON	Exploitant Agricole	Conseiller	Finances / Matériels
Willy BONY	Contrôleur des finances publiques	Conseiller	Animations / Finances
Valentin BOINARD	Viticulteur	Conseiller	Délégation FREDON / ANEV
Roland CHEVALLIER	Fonctionnaire OCDE Retraité	Conseiller	Délégation SDEER et Fond Roman Nord
Caroline DEJOUX	Agent MSA	Conseillère	Ecole
Camille MALGORN	Directrice Ecole	Conseillère	SIVU Ecole
Isabelle RICHARD	Préparatrice en Pharmacie	Conseillère	SIVU Ecole
Christophe REVILLÉ	Agent Territorial	Conseiller	Correspondant Défense
Amandine VOZEL	Assistante Maternelle	Conseillère	SIVU Ecole
Evelyne GUIMARD	Aide à Domicile	Conseillère	Commission environnement
Alain PUYON	Ingénieur Retraité	Maire	Finances Délégué CDC

- **Quelques chiffres de 2023 pour mieux situer notre commune :**

○ Population

Au 1^{er} janvier 2024, la population des ménages selon l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) est de 1 169 habitants en progression de 1.9%.

- Le recensement de la population a lieu tous les 6 ans, le dernier a été réalisé en 2018 avec comme résultat :
 - 614 logements
 - 1106 habitants
- Pour 2024 il sera effectué entre le 18 janvier et le 17 février.
- Nous avons identifié 721 logements soit une progression de 17,4 % qui pourrait correspondre à une population des ménages de 1 300 habitants.
- Nous avons engagé le recrutement de trois agents recenseurs pour couvrir la commune découpée en 3 secteurs
Je vous propose maintenant de vous les présenter en vous précisant pour chacun le secteur couvert.
 - Mme Annie GARCIA – secteur Bourg / Jorignac / Cour du Bois
 - Mme Aude MAILLARD – secteur Est de la RD 129
 - M. Serge PRULEAU – Secteur Ouest de la RD 129

La coordination du recensement est assurée par les secrétaires de mairie :

- Nadine CHAILLOU
 - Cindy MOREAU
- J'espère que le meilleur accueil leur sera réservé.
 - Le sérieux de cette opération est d'une grande importance pour notre commune car elle fixe pour les 6 prochaines années le niveau de dotations de l'Etat.

○ Etat Civil

- Les naissances 10
- Les mariages 5 + 5 PACS
- Les décès 9

○ Ecole

- St André est en regroupement pédagogique avec Montpellier de Médillan
 - 96 élèves en 4 classes primaires à St André
 - 69 élèves en 3 classes (6 CP et 63 Maternelles) à Montpellier
- Effectif de 165 élèves en légère baisse de 3 %.

○ Transport Scolaire

- La région Nouvelle-Aquitaine dispose de la compétence transport, à ce titre elle assure la liaison entre les deux écoles.

En complément sur la proposition de la commune un ramassage d'une douzaine d'enfants matin et soir a été mis en place dans plusieurs villages éloignés de l'Ecole.

Pour ce transport, la Commune participe à hauteur de 50% du coût demandé aux familles par la Région.

○ Agence Postale

- Stabilité de la fréquentation du public durant les cinq jours d'ouvertures le matin de 9h à 12h20 du lundi au samedi excepté le mercredi.

○ Commerces

- Depuis Avril 2023, nous avons accueilli un magasin de dépôt vente d'articles de puériculture en lieu et place du local boucherie. Ce nouveau commerce au centre bourg complète les quatre commerces déjà existants :
 - Alimentation Tabac Presse « Le Vival »
 - La Boulangerie « Aux Gourmandises de Margaux »
 - Le Bar Restaurant « Le St André »
 - Le Salon de Coiffure « Couleurs Tendances »

- Quelques mots du bilan 2023

- En urbanisme, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) engagé début 2018 a été approuvé par le conseil municipal en avril 2022.

Le SCOT (schéma de cohérence territorial) est un document de planification, il s'applique sur le périmètre de la Saintonge Romane dont notre commune dépend. Il fixe les grands choix stratégiques du territoires (Habitat , Déplacement, Economie, Commerces)

La conséquence pour St André : Réduction du domaine constructible de 15 ha --> 3.6 ha.

Entre 2018 et 2022, de nombreux projets de construction de maisons individuelles ont pris naissance en moyenne 16/an.

En 2023 on comptabilise seulement 5 PC de maisons individuelles

L'attractivité de notre Commune suscite toujours beaucoup d'intérêt pour venir s'y installer.

Devant la pénurie de terrains constructibles nous explorons plusieurs pistes :

- La réhabilitation des locaux vacants
- Les changements de destination de bâtiments
- L'élargissement de la pression du SCOT

- Le Déploiement Fibre

- Tous les administrés sont éligibles.

Exception de quelques habitations isolées comme dans les villages

- La Combe
- La Garde
- La Brande

Une demande auprès du Département et de Charente maritime Très Haut Débit peut accélérer le raccordement.

- Quelques difficultés subsistent encore pour le branchement de particuliers dans des chambres France Télécom trop petites.

- Rappel des principales réalisations 2023 :

○ Eclairage Public

- Après avoir réduit les plages horaires de l'éclairage public, nous avons opté pour la modernisation en équipant les 270 points lumineux de la commune en passant à un éclairage LED.

Opération réalisée en août

Gain attendu sur la consommation 35 % en 2023 pour atteindre 65 % sur une année complète

Cette opération est soutenue par le SDEER à hauteur de 45 % et le Fonds Verts à hauteur de 35 %.

○ Stade

- Aménagement d'un équipement multisports du type « City Stade »
Accompagnement 80% par l'agence de Sport + le Département +
La CDC de Gémozac

○ Voirie

- Réfection de plusieurs voies communales et communautaires avec la participation de la CDC de Gémozac :
 - Chemin des Mottes – Le Bourg
 - Chemin de la Casse du Bois – Le Chaillaud
 - Chemin du Charpreau
 - Impasse du Petit Bois

Soutien de l'Etat à hauteur de 33% sur un montant de travaux de 73 400 € au titre des Amendes de police.

- Participation à l'enfouissement des réseaux sur la RD 129 au niveau du village « Champs du Moulin du Pas » avec le SDEER.

Aide du Département 40 % du montant des travaux Génie Civil
Télécom

- Traitement des eaux pluviales au Nord de la Cour du Bois en partenariat avec la DID et les Riverains

Participation Commune 40% du montant des travaux

- Enfouissement du réseau fibre sur le domaine public communal dans cinq secteurs qui a permis la liaison de 23 maisons.

- Bâtiments
 - Etablissement du diagnostic de performance énergétique sur 10 bâtiments (9 logements anciens + mairie)
 - Réhabilitation d'un logement rue de la Seudre
 - Rénovation des ouvertures des logements du Presbytère, de la Cure et de la Salle des Fêtes
 - Démoussage des toitures des bâtiments communaux

- Commerces
 - Restauration de l'ancien local Boucherie
 - Equipement fibre du salon de coiffure
 - Changement du four à pizza du Restaurant

- Les Projets 2024 :

- Ils devront composer avec les dotations Etat, de l'augmentation des prix des fournitures et des prestations.
- Notre volonté est de ne pas alourdir les charges des ménages, toutefois la revalorisation des bases locatives fixée par l'Etat a un impact direct sur votre taxe foncière.
Actuellement la loi de finances est en discussion, une possible augmentation serait annoncée de 3.9%
- En 2024 nous programmons les opérations suivantes :
 - Atelier :
 - > Poursuite du renouvellement du parc machines anciens
 - > Aménagement de l'espace pour les agents

 - Bâtiments :
 - > Réfection toiture + isolation de la maison SNCF Gare + logements Presbytère
 - > L'implantation d'une défense incendie
 - > Achat + réhabilitation d'un bâtiment qui jouxte la salle des associations
 - > Aménagement sécuritaire des locaux du Stade
 - > Application des recommandations du diagnostic de performance énergétique

 - Voirie :
 - > La réfection de plusieurs voies communales et communautaires avec la participation de la CDC

- Chemin de Fraigne
- Chemin de chez Viguiard
- Impasse de la Martière
- Allée du Parc
- > Participation à la création d'un chemin piéton qui relie la Cour du Bois au Bourg
- > Etude Aménagement de l'espace sportif (sécurité / parking)

- Réseaux :

- > Achèvement de la reprise d'éclairage public dans la traversée du village des Champs du Moulin du Pas
- > Démarrage fin 2024 des travaux de Génie Civil France Télécom chemin de chez Paunaud

- Groupe Scolaire :

- > Réflexion sur l'aménagement de la cour

- Les Associations :

- Nous remercions les associations pour leur engagement à animer notre commune avec une mention particulière pour les nouvelles :
 - Le vélo club braquet lidonnais organisateur d'une course le 9 juillet avec plus de 100 participants
 - La boule lidonnaise avec ses concours de doublettes
 - Les quilles de sept lidonnaises avec ses démonstrations sans oublier
 - Les amis de Jorignac avec les brocantes de la pentecôte et de septembre
 - Les marcheurs de l'ASC Lidonnaise avec les randos de l'aillet et de l'automne
 - La rencontre du 13 juillet (Repas – Bal – Feu d'artifice) avec la participation active de l'USL
- Pour plus de détail vous pouvez consulter le site internet de la Commune, de même que tous les évènements qui concernent la Commune y sont publiés.
- Nous rappelons que le Bulletin Municipal est diffusé 2 fois par an (Mai et Octobre).
Quelques exemplaires sont mis à disposition à l'entrée de la Salle des Fêtes
- Remerciement aux bénévoles, employés et élus qui se sont mobilisés pour dégager les voies communales lors de la tempête de début novembre.

Je rappelle que la commune dispose d'un plan communal de sauvegarde (PCS), document qui définit l'organisation communale pour assurer l'alerte d'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur le territoire communal.

- Le Personnel

Je voudrais adresser mes remerciements aux employés communaux pour la compétence dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

Ils sont au nombre de 11 :

- Le secrétariat : Nadine CHAILLOU
Cindy MOREAU
- Les ateliers : Guillaume BOUTIN
Frédéric NOUGÉ
Christophe PUIRAVEAU
- La restauration scolaire :
Isabelle SAINT GERMAIN
Isabelle NOUGÉ
- La Garderie / Ménage / Pause méridienne
Maryline MOREAU
Martine SOULLET
Lindsey BURRY
- L'agence Postale :
Alexandra DARDOISE

- Je tiens à dire qu'il y a de plus en plus d'incivilités nuisibles à tous :

- Dépôt des déchets de toute sorte sans prendre le temps d'utiliser les bornes à verre ou papier.
Ces lieux ne sont pas des déchetteries. Notre CDC a mis à disposition deux déchetteries une à Montpellier de Médillan et une à Gémozac. Utilisez les .
 - Maintien des conteneurs de déchets au bord des chemins 3 à 4 jours après le passage de la collecte du jeudi matin.
 - Dépôt régulier de papiers et de canettes sur les espaces de jeux alors que des poubelles sont disponibles à proximité.
 - Traversée du Bourg et des villages avec des engins bruyants de jour comme de nuit
 - Sans oublier les aboiements de chiens en absences des maîtres
- Un peu de respect serait le bienvenu

Ces comportements sont intolérables.

Les Contrevenants sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € + saisie du véhicule (Art 635-8 du code rural)

- **Intervention des Elus du Canton de la Saintonge Estuaire + de la Région**

- **Nouveaux habitants :**

Je vous propose maintenant de faire connaissance avec les nouveaux résidents présents.

Cette année, 43 nouveaux foyers ont choisi de s'installer et vivre dans notre commune répartis dans 19 villages -> équivalent à 70 personnes environ.

- **Diplômés**

Je demande à Dominique DEWOST en charge des Affaires scolaires de me rejoindre pour la mise à l'honneur des jeunes de St André diplômés en juin 2023

- 6 Brevets des collèges
- 2 CAP
- 3 Baccalauréat

- **En conclusion** je vous invite à partager le verre de l'amitié préparé par nos commerçants.

- Encore bonne année

Je vous remercie